

Île-de-France, Seine-Saint-Denis
Le Raincy
11 allée Valère Lefèbvre

Lycée Albert-Schweitzer

Références du dossier

Numéro de dossier : IA93001074
Date de l'enquête initiale : 2020
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lycée
Parties constituantes non étudiées : cour, cantine, préau, gymnase

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2020, AB, 346

Historique

Historique et programme

Le lycée Albert-Schweitzer du Raincy est le premier lycée à avoir été construit dans le secteur Est-Nord-Est de la banlieue parisienne. Son cadre exceptionnel, la variété de ses volumes et la richesse de ses éléments décoratifs en font l'un des plus remarquables de l'après-guerre [1].

Un chantier sans fin

En 1944, la Ville du Raincy sollicite le ministre de l'Éducation nationale afin d'obtenir la construction d'un lycée d'État de garçons. Elle propose comme site d'implantation une partie de l'ancien parc du château du Raincy et en 1945, décision est prise d'y créer une annexe du lycée Charlemagne. Le lycée Albert Schweitzer constitue donc le premier établissement secondaire de ce secteur du territoire francilien. S'en suivront d'autres, à Villemomble (annexe du lycée Buffon en 1946), ou encore Montreuil (annexe du lycée Voltaire, en 1956). Devenu autonome en 1956, il se voit à son tour associer une annexe, le lycée Eugène-Delacroix à Drancy (1957-1967) (voir notice correspondante IA93001060). L'établissement, mixte, expérimente des classes « nouvelles ».

Le besoin était tel que dès octobre 1945 les premiers élèves sont accueillis dans des pavillons existants. Le chantier - en trois tranches - débute en 1954, les élèves prennent possession des premières salles en 1956, et le lycée est inauguré en 1959. L'année 1963 marque l'achèvement des travaux et coïncide avec l'ouverture des premières classes préparatoires aux grandes écoles.

Le lycée prend le nom d'Albert Schweitzer en 1965. C'est M. Christmann, le premier directeur du lycée, Alsacien, qui choisit ce patronyme en hommage à un autre Alsacien : le célèbre médecin Albert Schweitzer, prix Nobel de la Paix en 1952, mort cette année-là.

Le seuil critique des 2300 élèves est atteint en 1991, nécessitant que des travaux d'extension et de réfection soient entrepris (1992-1994) : une grande partie du rez-de-chaussée du bâtiment d'enseignement est vitrée pour accueillir de nouvelles classes et le patio du restaurant est couvert par une verrière conique pour former une extension de la salle de repas. Cette verrière est remplacée par une autre, plate et zénithale, lors de la restructuration du lycée, dont Pierre-Louis Faloci est lauréat en 2008-2009. Le bâtiment d'enseignement, victime de la dégradation des carreaux de céramique, de l'oxydation des aciers, du décollement des mosaïques ou encore de l'éclatement localisé du béton, est restauré.

Aux marches du château

Le lieu choisi pour l'implantation du nouvel établissement est exceptionnel et il ne peut être question de le dénaturer. Il s'agit d'une portion du parc du château du Raincy détruit en 1819, d'une surface de quatre hectares. Le projet, conçu à

partir de 1949, est dû à Raymond Petit, collaborateur de Paul Tournon chez qui il entre à 15 ans et reste jusqu'à la fin des années 1940. Encouragé en 1922 par son patron à suivre des études d'architecture, il se révèle être brillant et plusieurs fois récompensé (Prix Redon, Prix Rougevin et Prix Godeboeuf), et obtient son diplôme avec la mention très bien en 1935. En 1942, il est reçu 2e ex-æquo au prestigieux concours des Architectes des Bâtiments civils et des Palais Nationaux. Dès lors rattaché à différents ministères, il assure l'entretien des biens nationaux, et obtient de nombreuses commandes publiques - dont ce lycée qui demeure un précieux témoignage du talent de ce maître d'œuvre méconnu et, probablement, son projet le plus personnel.

Raymond Petit réussit un véritable tour de force en tirant parti des différentes contraintes qui lui sont imposées. Il garde toujours à l'esprit les qualités du site. Un plan compact est donc privilégié : un édifice voué à l'enseignement long de plus de 200 mètres, complété par huit bâtiments (restaurant scolaire, gymnase, habitations du personnel...). Après avoir envisagé d'ériger le bâtiment d'enseignement au-dessus du lac, on décide, probablement pour des raisons de sécurité et de solidité, de l'établir sur la terre ferme. Le choix se porte alors le long du boulevard de l'Ouest car cette partie du site présente l'avantage d'être la moins boisée et permet aux classes une orientation est-sud-est, comme préconisée par les Instructions du 28 janvier 1949. Enfin, R. Petit résout la délicate question de la permanence du fonctionnement des cours grâce à un projet fractionnable en plusieurs tranches et en faisant édifier le bâtiment d'enseignement par ses deux extrémités. L'ensemble des bâtiments (à l'exception du gymnase) est conçu sur pilotis, et des circulations couvertes sont aménagées pour les relier.

[1] Ce texte reprend les grandes lignes de CAROUX, Hélène, *Lycée Albert Schweitzer, Le Raincy : Le premier lycée construit en Seine-Saint-Denis* publié en 2011 dans la Collection Patrimoine en Seine-Saint-Denis, n°40, par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis.

Se reporter également à la notice d'inventaire de l'Atlas de l'Architecture et du Patrimoine du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis : Lycée Albert-Schweitzer - Patrimoine - Atlas de l'architecture et du patrimoine (seinesaintdenis.fr)

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle ()

Dates : 1954 (daté par source), 1963 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Raymond (architecte) Petit (architecte, attribution par source)

Description

Description

Une polychromie joyeuse ouverte sur le parc

Programmé juste après-guerre, ce lycée aux lignes originales est loin de l'austérité du paysage scolaire des Trente Glorieuses. S'inspirant des modèles de la période précédente, il annonce les évolutions futures. Le bâtiment d'enseignement est en effet une barre de 220 m composée sur une trame régulière de 6,25 m. Pour réaliser un bâtiment galbé susceptible de s'appuyer sur le terre-plein résultant d'un aménagement paysagé réalisé à la fin du XVIIIe siècle, l'architecte a recours à une succession de tracés polygonaux. Il s'ingénie à diversifier les volumes et matériaux, mettant en valeur la spécificité des fonctions. Pour le bâtiment d'enseignement, l'ossature est laissée brute de décoffrage, la toiture réalisée en cuivre sur tasseaux de bois, tandis que le mur pignon sur rue est orné de briques vernissées et les bureaux de l'administration disposés en saillie. Un souci du détail et une recherche permanente d'harmonie architecturale semblent avoir guidé l'architecte : dôme en pavés de verre couvrant initialement la piscine, pilotis en béton légèrement effilés ou encore toiture carénée pour abriter les salles de dessin.

Les 70 salles de classes (53 d'enseignement général et 17 spécialisées) se répartissent sur trois étages couronnés par un étage partiel réservé aux deux salles de dessin. Elles sont isolées de l'extérieur par un large couloir. Leur surface varie de 56 m² (enseignement général) à 70 m² (spécialisées), soit une capacité maximum de 35 élèves. Tables et estrades sont orientées vers le sud-ouest afin que les élèves reçoivent la lumière directe, au moins du côté gauche pour éviter les ombres portées en écrivant. L'espace abrité au rez-de-chaussée du bâtiment d'enseignement joue le rôle de préau, tout en permettant aux passants de jouir de la vue sur le parc. Depuis leurs classes disposées côté jardin — rejetant les escaliers hors œuvre sur la rue — les élèves profitent eux aussi de ce belvédère sur le parc, accentué par des baies largement vitrées. Avec leurs menuiseries métalliques à châssis coulissants, elles autorisent une ouverture maximum procurant une impression de plein air.

Au-delà du programme imposé, l'architecte propose des aménagements adaptés au cadre comme l'amphithéâtre de verdure et crée des perspectives vers le parc et l'étang, notamment depuis le réfectoire ou l'entrée principale.

Artistes en devenir : le décor réalisé au titre du 1% artistique

D'une grande diversité, les œuvres réalisées dans le cadre du 1% artistique témoignent de la richesse créative de cette période mais aussi du choix original de l'architecte.

Approuvé en 1957, l'ensemble du programme décoratif est en effet confié par Raymond Petit à neuf jeunes artistes recommandés par le directeur de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Nicolas Untersteller.

Sept œuvres sont commandées : quatre pour le bâtiment d'enseignement et trois pour les bâtiments annexes. L'iconographie se réfère à la nature, aux saisons et aux éléments (verres de couleur dans les escaliers ; sculpture en béton sur le mur extérieur des escaliers, Jacques Coquillay), à la Jeunesse (sculpture en ciment noir coulé, aujourd'hui disparue, Philippe Thill), aux Arts, Sciences et Lettres (fresque au-dessus de l'escalier majeur, Henri Van Moë), à l'ancien et au

nouveau monde (gymnase, Esther Gorbato), ou encore à « l'esprit animant la matière » (salle de gymnastique, Henri Thomas). Soucieux « d'égayer l'entrée et la sortie des élèves », R. Petit souhaite que la décoration la plus caractéristique soit placée dans les claustras des verrières d'escaliers du bâtiment d'enseignement (Defaux et Bruneaux, artistes peintres) tandis que des panneaux de mosaïque en pâte de verre prennent place sur la longue façade côté jardin, évoquant la faune et la flore (Jocelyne Antoine et Marie-Thérèse Dufresne).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé ;

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 étages carrés

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse

Énergies :

Typologies et état de conservation

Typologies : ;

Décor

Techniques : céramique

Statut, intérêt et protection

Protections : inscrit MH partiellement, 2002/07/16

L'audace du parti architectural, la recherche constante de préservation du site et de confort des élèves font de cet édifice un bâtiment exceptionnel. A ces différents titres, l'emprise au sol du parc du lycée, le bâtiment principal d'enseignement en totalité, le petit gymnase et son amphithéâtre de plein air en totalité, les façades et toiture du bâtiment du restaurant et ses extensions, les façades et toitures de l'orangerie ainsi que les portiques de liaison des bâtiments précités ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 16 juillet 2002.

Statut de la propriété : propriété de l'Etat (Propriété du ministère de l'Education nationale)

Présentation

Le premier lycée construit en Seine-Saint-Denis

Annexe 1

SOURCES

Archives

Archives nationales, 19880466/36, Le Raincy, lycée mixte, décor au titre du 1% artistique (1957-1963).

Inizan C., "Le Raincy, lycée Albert Schweitzer", dossier de recherche, DRAC Île-de-France, 2002.

Bibliographie

- Baratault A.-C., *A l'école du patrimoine, l'architecture scolaire. L'exemple de la Seine-Saint-Denis*, SCEREN-CRDP académie de Créteil, 2006.

- Carrié B., «Plaidoyer pour la sauvegarde de l'architecture des Trente glorieuses», *EAV*, n°9, 2003-2004, pp. 38-49.

- Christmann, *Le lycée du Raincy - naissance et développement d'un lycée de 1945 à 1967*, sd.

- «Le nouveau lycée mixte du Raincy», *L'architecture française*, n°203-204, sept. 1959, p. 31-35.

- Muller J., *Le Parc du Raincy et ses jardins du XIIIe au XXIe siècle*, livret de l'Exposition, 2006.

- Vincent D., *Paul Tournon architecte:1881-1964*, Paris, 1976.

Illustrations



Maquette de l'établissement, présentée dans le hall d'entrée du bâtiment d'enseignement.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209300761NUC4A



Vue générale de l'établissement depuis l'allée Valère Lefèbvre.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209300726NUC4A



Vue générale de l'entrée du lycée, avec le bâtiment d'enseignement, qui s'élève sur trois niveaux et sa toiture carénée qui abrite les salles de dessin.

Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20169300106NUC4A



Vue générale de l'entrée du lycée, avec son portique formant un demi-cercle.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209300728NUC4A



Détail de l'entrée du lycée.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209300729NUC4A



Détail du portique d'entrée de l'établissement.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209300730NUC4A



Vue générale du bâtiment d'enseignement, qui forme une spectaculaire barre courbe, longue de 220 mètres.

Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20169300107NUC4A



Une conception compacte a conduit l'architecte Raymond Petit à rassembler tous les locaux d'enseignement dans une même barre, complétée par huit autres bâtiments plus bas.

Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20169300108NUC4A



Le bâtiment d'enseignement est établi parallèlement au boulevard de l'Ouest, de manière à ce que toutes les classes prennent leur jour coté est-sud-est, sur le parc de l'ancien château du Raincy.

Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20169300109NUC4A



Détail de la longue barre établie sur pilotis, le rez-de-chaussée jouant ainsi le rôle de préau.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20169300110NUC4A



La longue barre incurvée, vue depuis son dernier niveau en retrait, caréné, abritant les salles de dessin.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20169300114NUC4A



Le long bâtiment d'enseignement, dans son cadre paysager. Son ossature en béton armé a été laissée brute de décoffrage, mais les allèges et les trumeaux ont été habillés de panneaux-mosaïques sur le thème de la Faune et la Flore.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209300736NUC4A



Détail des panneaux de mosaïque de la façade est-sud-est du bâtiment d'enseignement, réalisés au titre du 1% artistique (1957) par Jocelyne Antoine et Marie-Thérèse Dufresne sur le thème de la Faune et la Flore.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20169300111NUC4A



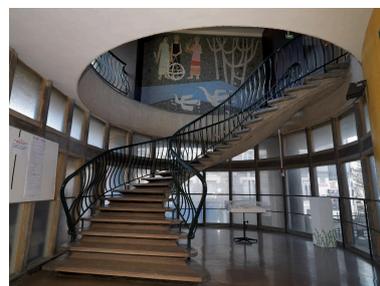
Détail d'un panneau-mosaïque de la façade sud-sud-est du bâtiment d'enseignement, réalisé au titre du 1% par les artistes Jocelyne Antoine et Marie-Thérèse Dufresne (ici, un hibou).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209300743NUC4A



Détail d'un panneau-mosaïque de la façade sud-sud-est du bâtiment d'enseignement, réalisé au titre du 1% par les artistes Jocelyne Antoine et Marie-Thérèse Dufresne (ici, une autruche).
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209300745NUC4A



La façade postérieure du bâtiment d'enseignement, du côté du boulevard de l'Ouest, est revêtue de carreaux de céramique.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209300759NUC4A



Vue générale de l'escalier conduisant aux bureaux de l'administration, dans le bâtiment d'enseignement.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20169300117NUC4A

Détail du bâtiment d'enseignement,
avec sa trame régulière de 6,25 m.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20209300738NUC4A



Détail de l'escalier d'honneur
conduisant aux bureaux
de l'administration;

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20169300118NUC4A



L'escalier d'honneur du bâtiment
d'enseignement est orné, sur le
mur du fond de sa cage, d'une
mosaïque de l'artiste Henri Van
Moé sur le thème des Arts, des
Sciences et des Lettres (1963),
exécutée au titre du 1% artistique.

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20169300119NUC4A



Les circulations abritées en
béton laissé brut de décoffrage
permettent de relier les
différents bâtiments annexes et
encadrent le théâtre de plein-air.

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20169300112NUC4A



Les circulations abritées en
béton laissé brut de décoffrage
permettent de relier les
différents bâtiments annexes,
ici avec le théâtre de plein-air.

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20169300115NUC4A



Le théâtre de verdure.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20209300750NUC4A



Le bâtiment du gymnase-salle des
fêtes vu de haut. A l'arrière-plan,
le bâtiment du réfectoire, sur pilotis.

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20169300113NUC4A



Vue générale du bâtiment
du réfectoire, situé à l'est
du site et érigé sur pilotis.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20209300732NUC4A



Le bâtiment du réfectoire-
restaurant scolaire.

Phot. Laurent Kruszyk

IVR11_20209300754NUC4A



Le bâtiment du restaurant-
scolaire, avec le traitement de son
angle en léger débord, sur pilotis.

Phot. Laurent Kruszyk

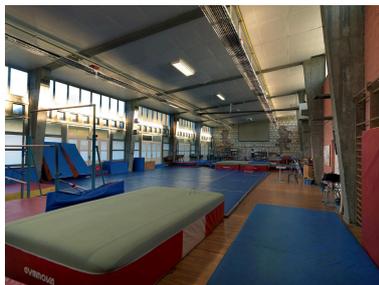
IVR11_20209300755NUC4A



L'entrée du gymnase-salle des fêtes.

Phot. Jean-Bernard Vialles

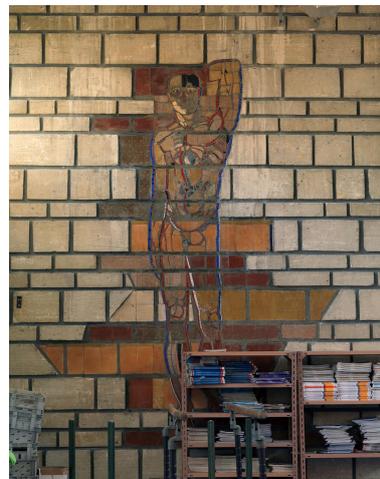
IVR11_20169300116NUC4A



Le gymnase-salle des
fêtes, vue intérieure.

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20169300125NUC4A



"L'Esprit animant la matière",
composition en céramique vernissée
d'Henri Thomas pour le mur du
fond du gymnase-salle des fêtes,
réalisée au titre du 1% artistique
(1957). Elle s'apparente à une version
moderne du mythe de Galatée, statue
prenant vie des mains de son créateur.

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20169300126NUC4A



"L'Esprit animant la matière",
composition en céramique vernissée
d'Henri Thomas pour le mur du fond
du gymnase-salle des fêtes, réalisée
au titre du 1% artistique (1957) Ici,
un cheval cabré, avec à droite et en
bas, la signature d'Henri Thomas.

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20169300127NUC4A



La coupole en pavés de verre qui
surplombait l'ancienne piscine,
aujourd'hui comblée et disparue.

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20169300128NUC4A



Détail de la coupole en pavés de verre
qui surplombait l'ancienne piscine.

Phot. Jean-Bernard Vialles

IVR11_20169300129NUC4A



Vue extérieure du grand gymnase, situé à l'est de la parcelle.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20169300130NUC4A



Vue intérieure du grand gymnase, situé à l'est du site.
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20169300131NUC4A



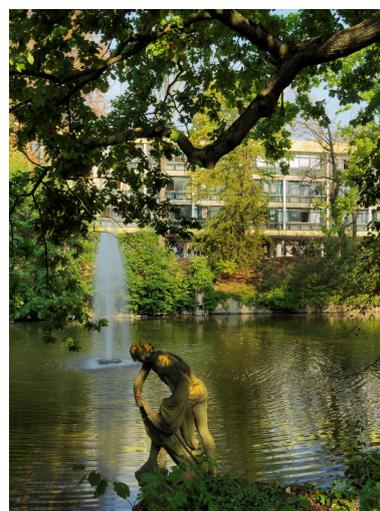
Détail de la fresque en carreaux de céramique vernissée réalisée au titre du 1% artistique par l'artiste Esther Gorbato pour le mur du fond du grand gymnase. Elle représente "l'Ancien et le Nouveau Monde".
Phot. Jean-Bernard Vialles
IVR11_20169300132NUC4A



La longue barre du lycée vue depuis le parc du château.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209300746NUC4A



L'établissement se fond dans le parc de l'ancien château du Raincy, qu'il n'était pas question de dénaturer pour l'architecte Raymond Petit.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209300747NUC4A



Le site proposé pour l'implantation du lycée - le parc de l'ancien château du Raincy - était tout à fait exceptionnel. A l'origine jardin à la française, il avait été transformé à l'anglaise au XVIIIe siècle, avec l'adjonction d'une pièce d'eau bordée de sculptures.
Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20209300748NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

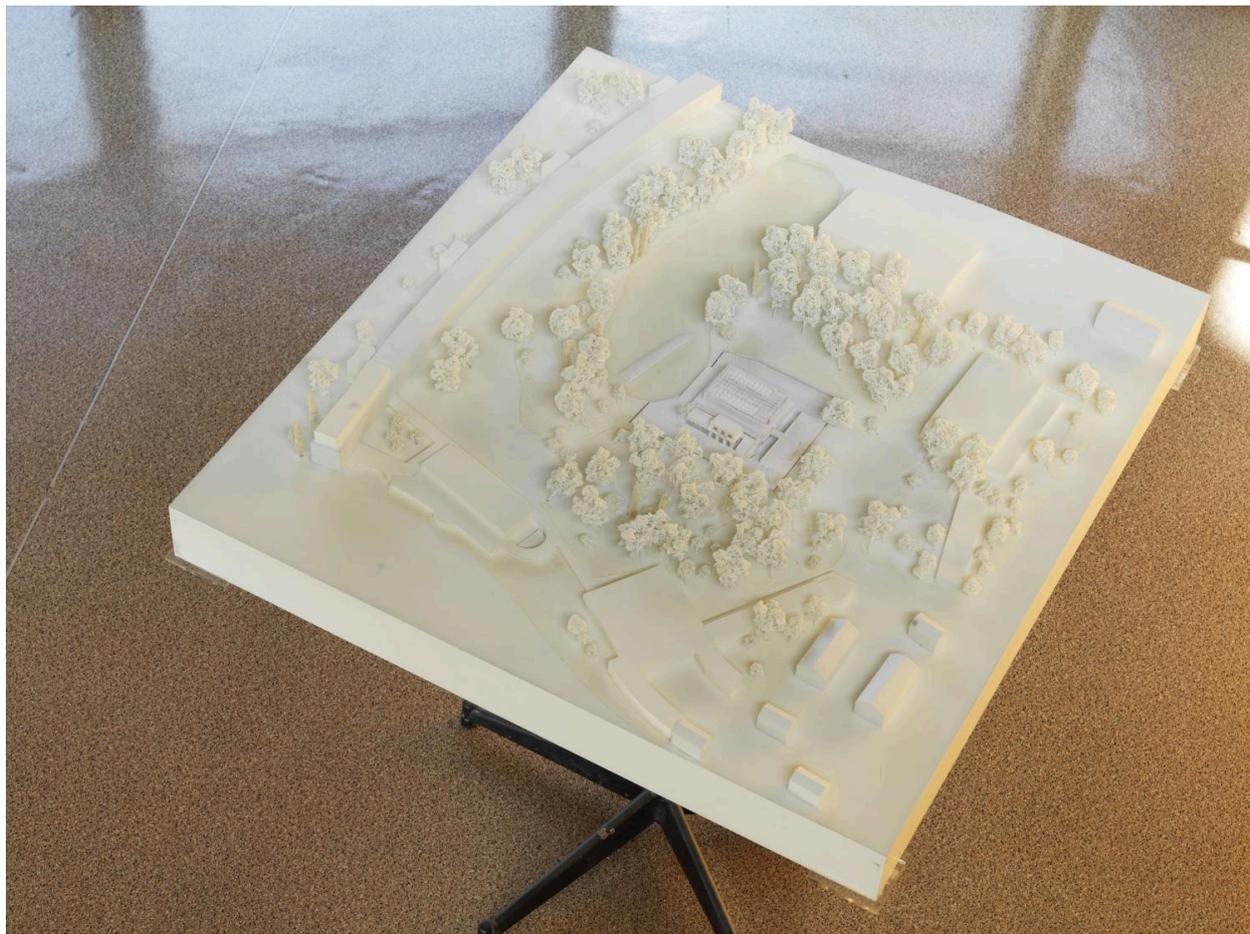
Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Les lycées franciliens des années 1940-1950 (IA00141475)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Hélène Caroux , Emmanuelle Philippe

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Maquette de l'établissement, présentée dans le hall d'entrée du bâtiment d'enseignement.

IVR11_20209300761NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de l'établissement depuis l'allée Valère Lefèbvre.

IVR11_20209300726NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de l'entrée du lycée, avec le bâtiment d'enseignement, qui s'élève sur trois niveaux et sa toiture carénée qui abrite les salles de dessin.

IVR11_20169300106NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



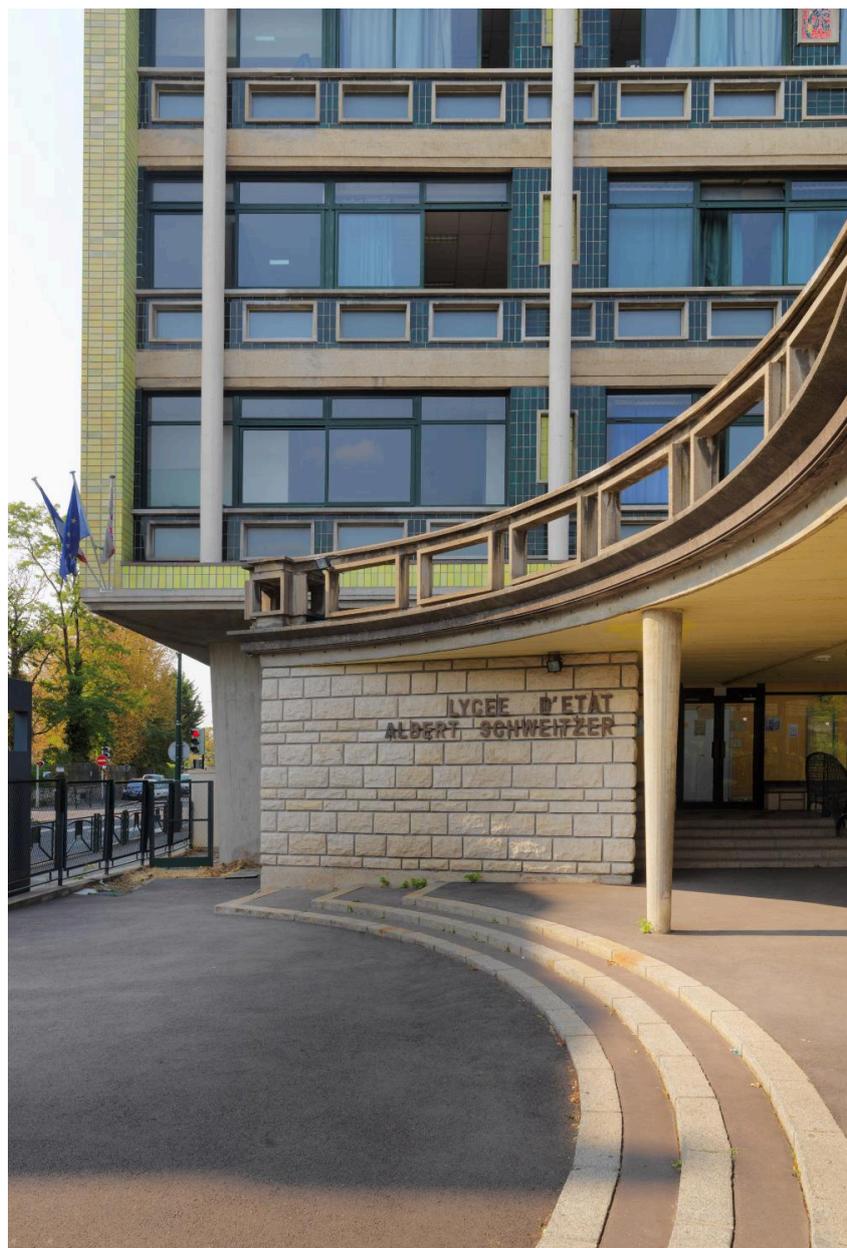
Vue générale de l'entrée du lycée, avec son portique formant un demi-cercle.

IVR11_20209300728NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'entrée du lycée.

IVR11_20209300729NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du portique d'entrée de l'établissement.

IVR11_20209300730NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du bâtiment d'enseignement, qui forme une spectaculaire barre courbe, longue de 220 mètres.

IVR11_20169300107NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Une conception compacte a conduit l'architecte Raymond Petit à rassembler tous les locaux d'enseignement dans une même barre, complétée par huit autres bâtiments plus bas.

IVR11_20169300108NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment d'enseignement est établi parallèlement au boulevard de l'Ouest, de manière à ce que toutes les classes prennent leur jour coté est-sud-est, sur le parc de l'ancien château du Raincy.

IVR11_20169300109NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la longue barre établie sur pilotis, le rez-de-chaussée jouant ainsi le rôle de préau.

IVR11_20169300110NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La longue barre incurvée, vue depuis son dernier niveau en retrait, caréné, abritant les salles de dessin.

IVR11_20169300114NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le long bâtiment d'enseignement, dans son cadre paysager. Son ossature en béton armé a été laissée brute de décoffrage, mais les allèges et les trumeaux ont été habillés de panneaux-mosaïques sur le thème de la Faune et la Flore.

IVR11_20209300736NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail des panneaux de mosaïque de la façade est-sud-est du bâtiment d'enseignement, réalisés au titre du 1% artistique (1957) par Jocelyne Antoine et Marie-Thérèse Dufresne sur le thème de la Faune et la Flore.

IVR11_20169300111NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



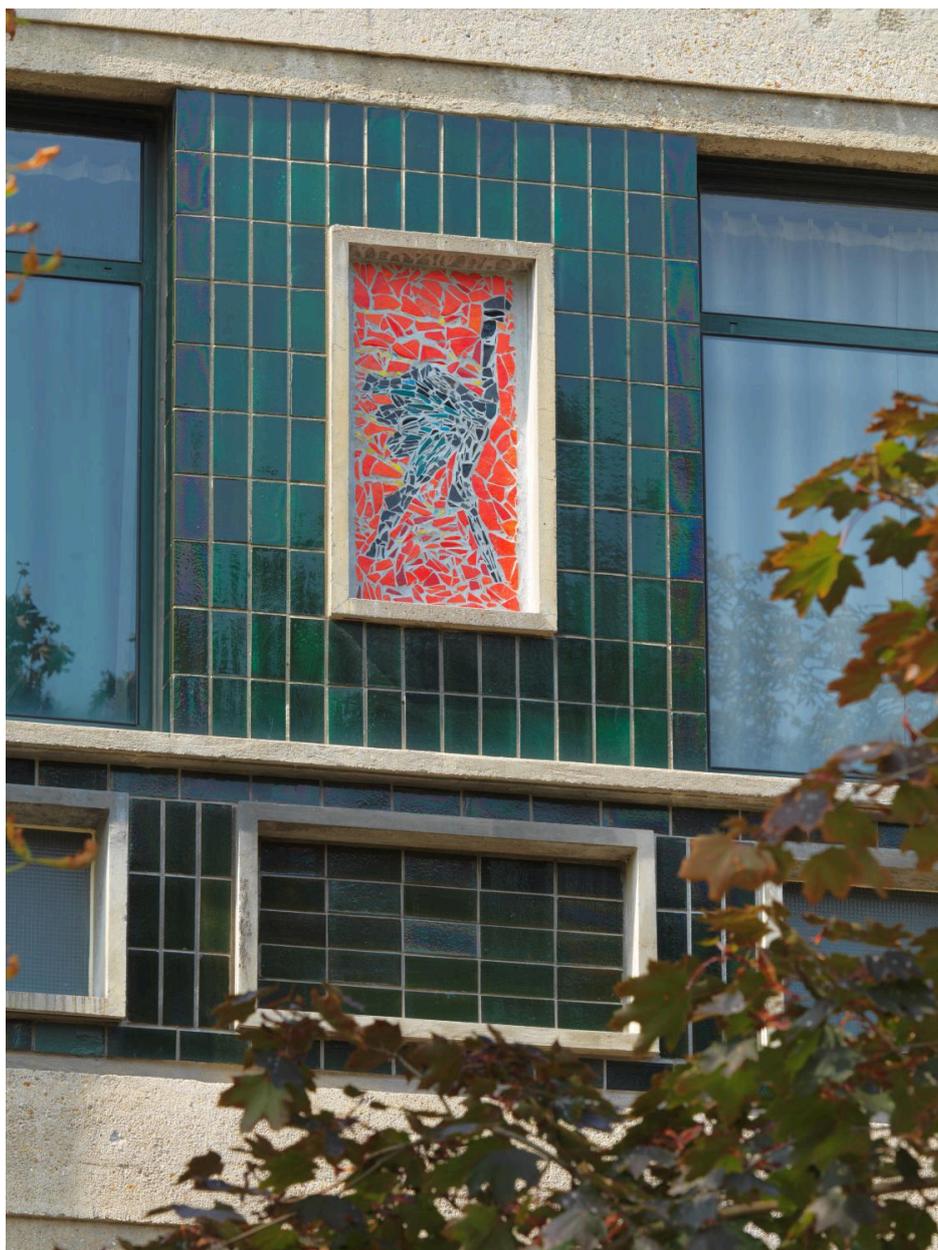
Détail d'un panneau-mosaïque de la façade sud-sud-est du bâtiment d'enseignement, réalisé au titre du 1% par les artistes Jocelyne Antoine et Marie-Thérèse Dufresne (ici, un hibou).

IVR11_20209300743NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail d'un panneau-mosaïque de la façade sud-sud-est du bâtiment d'enseignement, réalisé au titre du 1% par les artistes Jocelyne Antoine et Marie-Thérèse Dufresne (ici, une autruche).

IVR11_20209300745NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du bâtiment d'enseignement, avec sa trame régulière de 6,25 m.

IVR11_20209300738NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



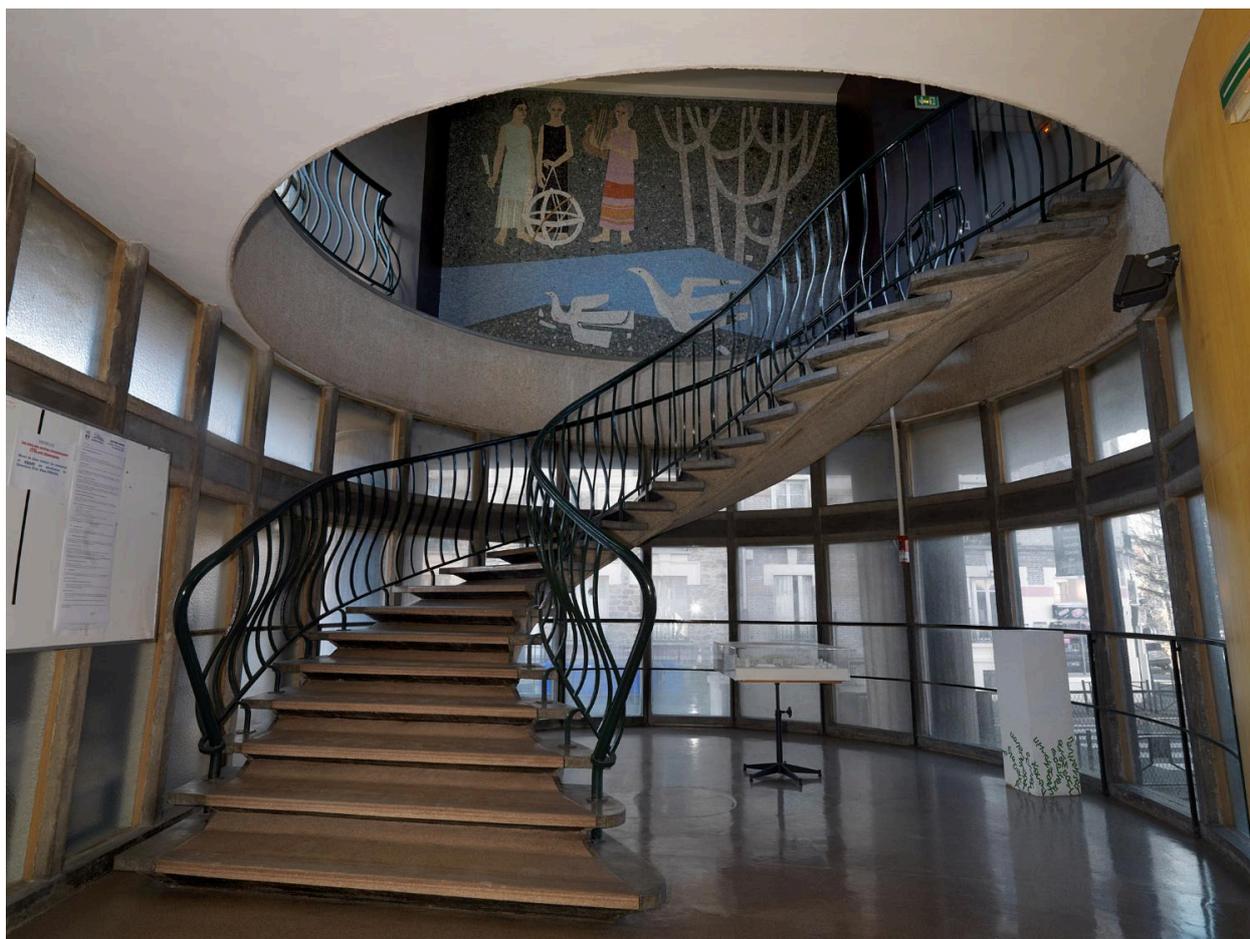
La façade postérieure du bâtiment d'enseignement, du côté du boulevard de l'Ouest, est revêtue de carreaux de céramique.

IVR11_20209300759NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



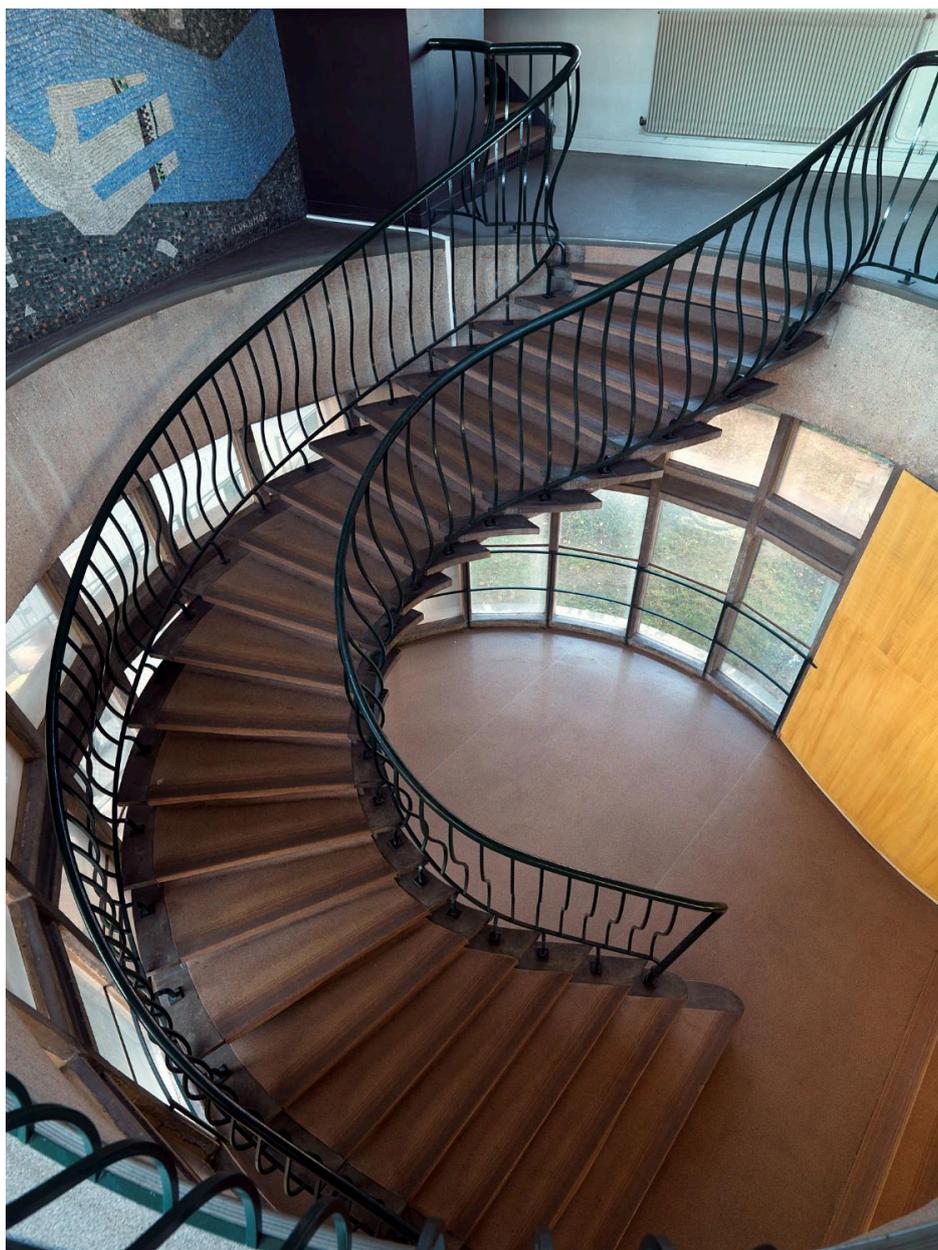
Vue générale de l'escalier conduisant aux bureaux de l'administration, dans le bâtiment d'enseignement.

IVR11_20169300117NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de l'escalier d'honneur conduisant aux bureaux de l'administration;

IVR11_20169300118NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'escalier d'honneur du bâtiment d'enseignement est orné, sur le mur du fond de sa cage, d'une mosaïque de l'artiste Henri Van Moé sur le thème des Arts, des Sciences et des Lettres (1963), exécutée au titre du 1% artistique.

IVR11_20169300119NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations abritées en béton laissé brut de décoffrage permettent de relier les différents bâtiments annexes et encadrent le théâtre de plein-air.

IVR11_20169300112NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Les circulations abritées en béton laissé brut de décoffrage permettent de relier les différents bâtiments annexes, ici avec le théâtre de plein-air.

IVR11_20169300115NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le théâtre de verdure.

IVR11_20209300750NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment du gymnase-salle des fêtes vu de haut. A l'arrière-plan, le bâtiment du réfectoire, sur pilotis.

IVR11_20169300113NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du bâtiment du réfectoire, situé à l'est du site et érigé sur pilotis.

IVR11_20209300732NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le bâtiment du réfectoire-restaurant scolaire.

IVR11_20209300754NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



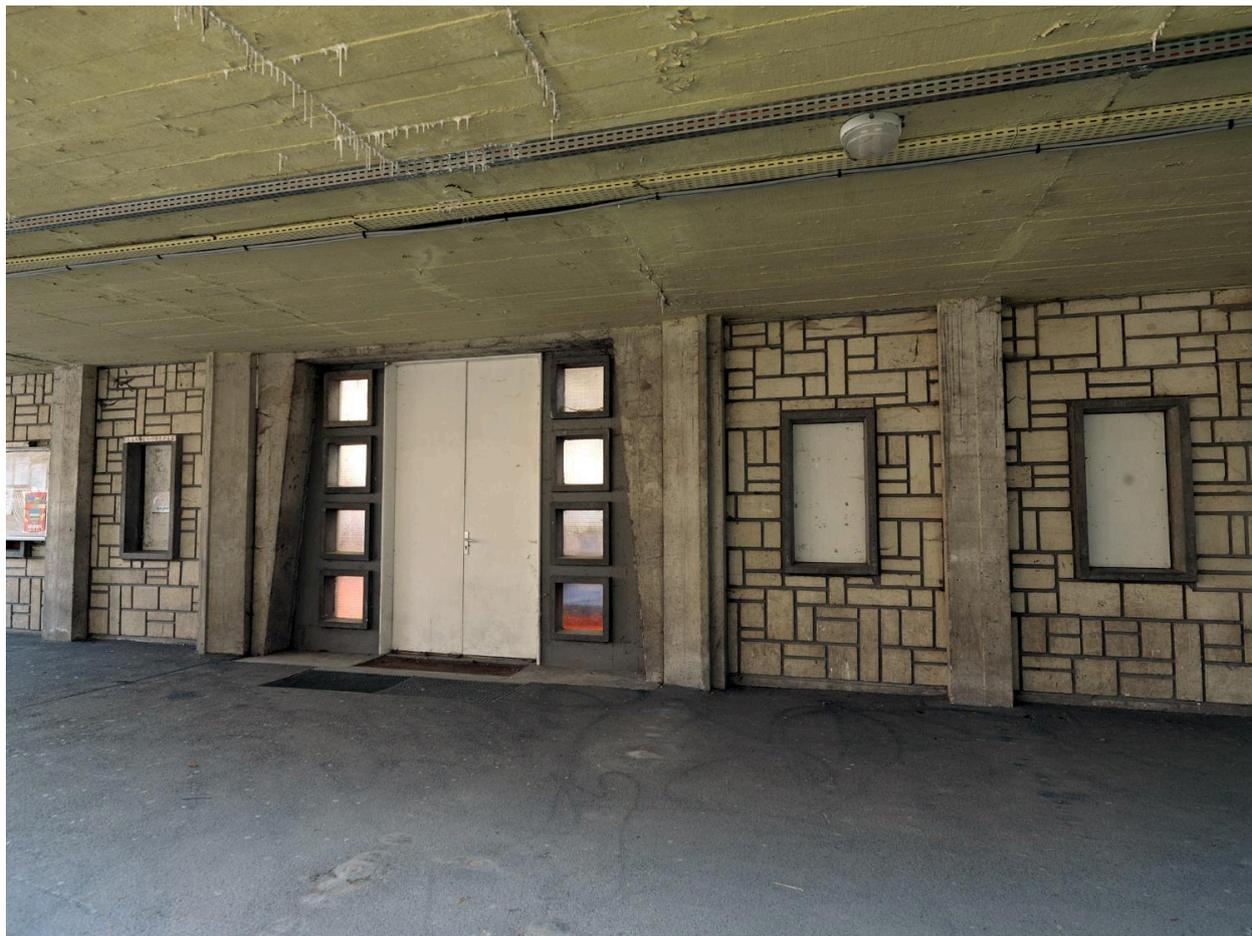
Le bâtiment du restaurant-scolaire, avec le traitement de son angle en léger débord, sur pilotis.

IVR11_20209300755NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



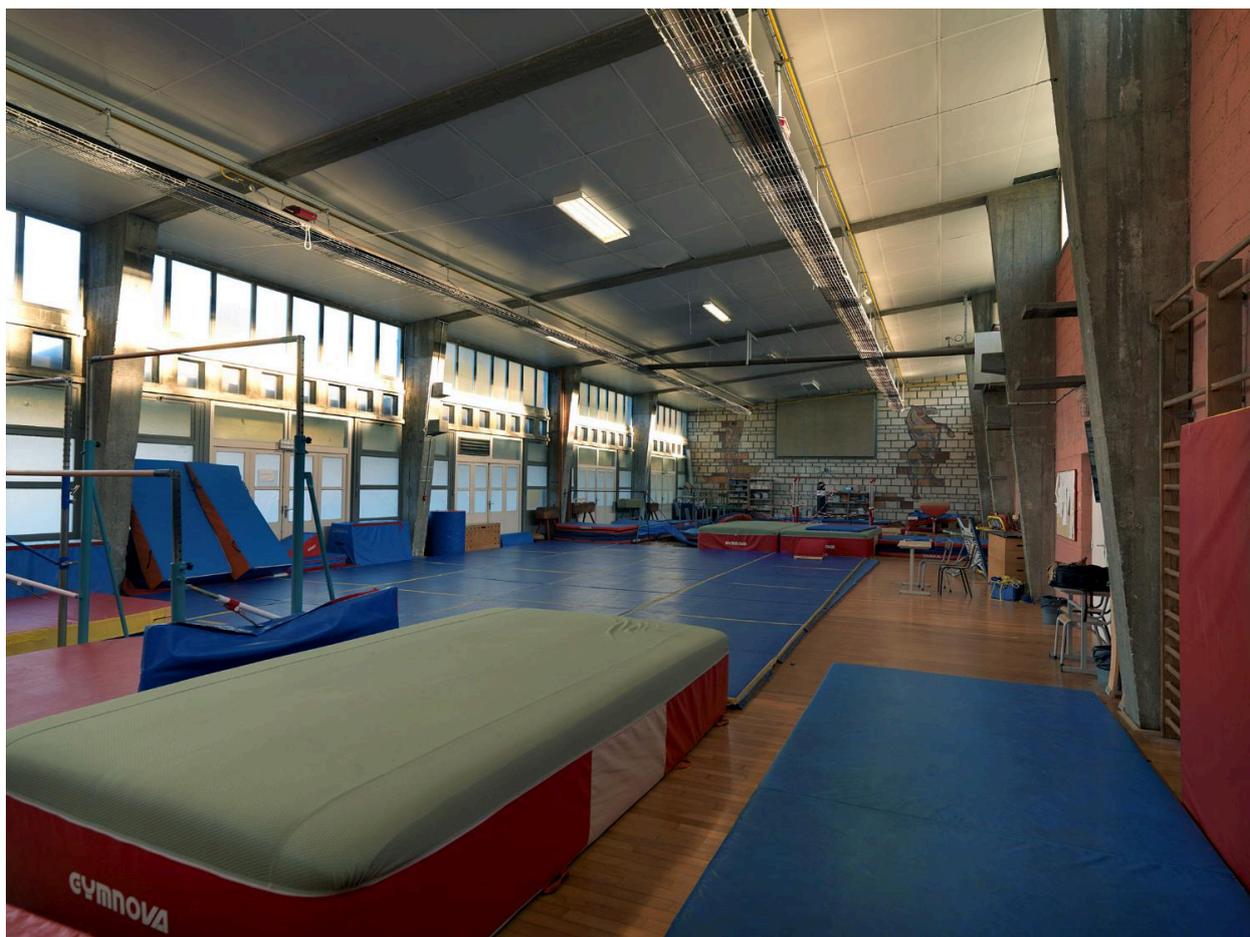
L'entrée du gymnase-salle des fêtes.

IVR11_20169300116NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



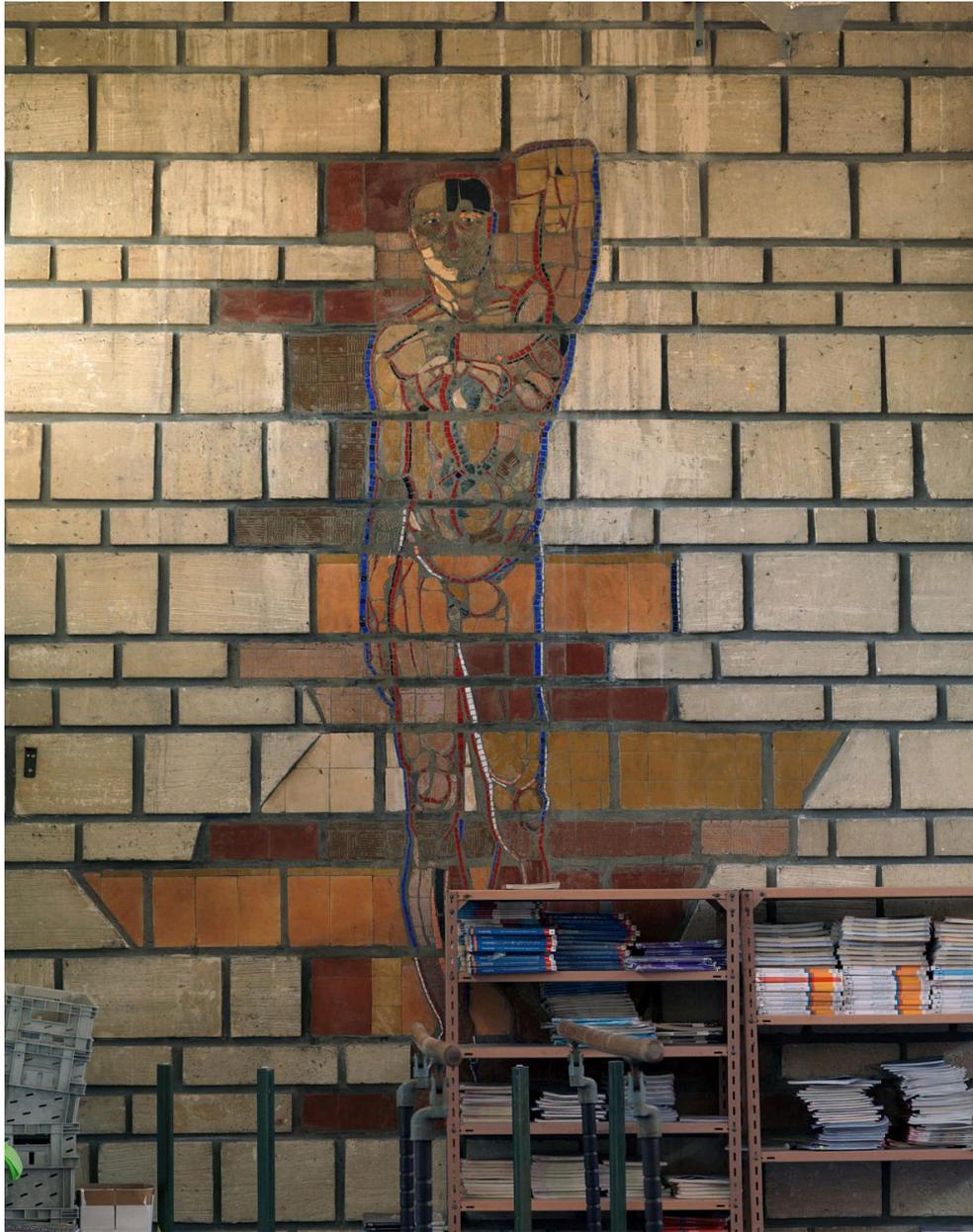
Le gymnase-salle des fêtes, vue intérieure.

IVR11_20169300125NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



"L'Esprit animant la matière", composition en céramique vernissée d'Henri Thomas pour le mur du fond du gymnase-salle des fêtes, réalisée au titre du 1% artistique (1957). Elle s'apparente à une version moderne du mythe de Galatée, statue prenant vie des mains de son créateur.

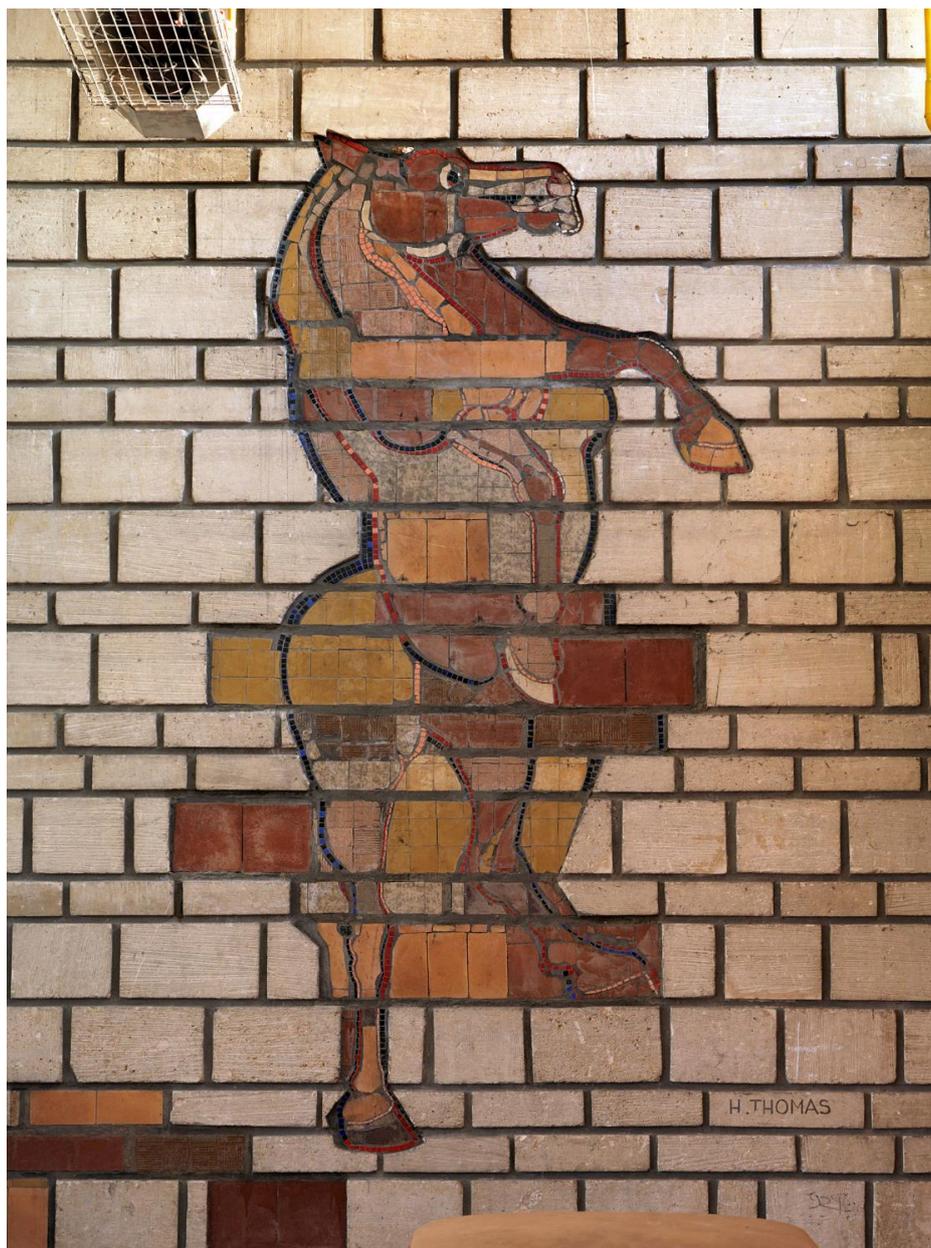
IVR11_20169300126NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



"L'Esprit animant la matière", composition en céramique vernissée d'Henri Thomas pour le mur du fond du gymnase-salle des fêtes, réalisée au titre du 1% artistique (1957) Ici, un cheval cabré, avec à droite et en bas, la signature d'Henri Thomas.

IVR11_20169300127NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La coupole en pavés de verre qui surplombait l'ancienne piscine, aujourd'hui comblée et disparue.

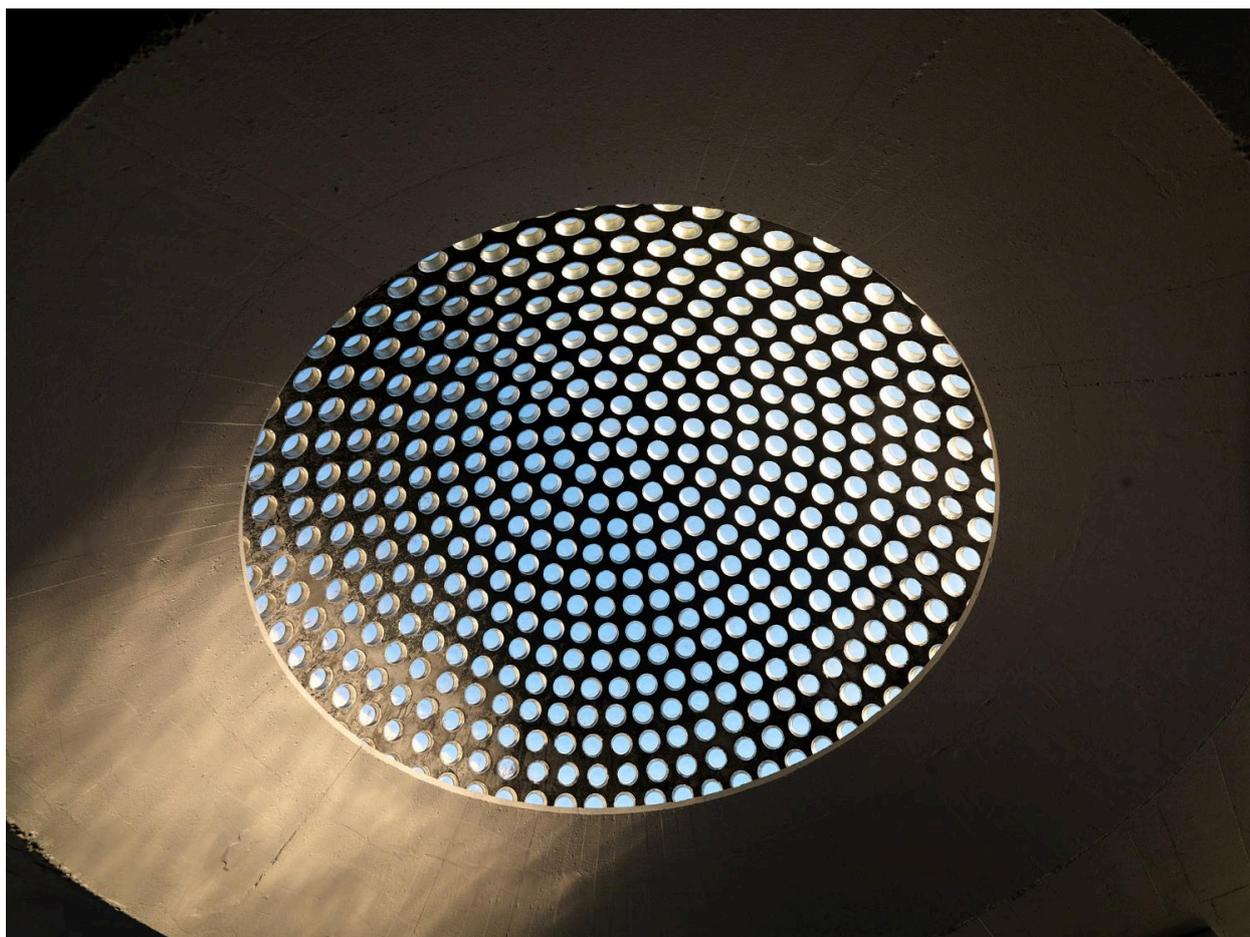
IVR11_20169300128NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la coupole en pavés de verre qui surplombait l'ancienne piscine.

IVR11_20169300129NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue extérieure du grand gymnase, situé à l'est de la parcelle.

IVR11_20169300130NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue intérieure du grand gymnase, situé à l'est du site.

IVR11_20169300131NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail de la fresque en carreaux de céramique vernissée réalisée au titre du 1% artistique par l'artiste Esther Gorbato pour le mur du fond du grand gymnase. Elle représente "l'Ancien et le Nouveau Monde".

IVR11_20169300132NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2016

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



La longue barre du lycée vue depuis le parc du château.

IVR11_20209300746NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'établissement se fond dans le parc de l'ancien château du Raincy, qu'il n'était pas question de dénaturer pour l'architecte Raymond Petit.

IVR11_20209300747NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le site proposé pour l'implantation du lycée - le parc de l'ancien château du Raincy - était tout à fait exceptionnel. A l'origine jardin à la française, il avait été transformé à l'anglaise au XVIIIe siècle, avec l'adjonction d'une pièce d'eau bordée de sculptures.

IVR11_20209300748NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation